

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

NOTE CONCEPTUELLE

**COMMÉMORATION VIRTUELLE DE LA 4ÈME JOURNÉE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION**

**"COMBATTRE LA CORRUPTION GRÂCE À DES SYSTÈMES JUDICIAIRES EFFICACES
ET PERFORMANTS".**

JUIN 2020

1. Introduction

La Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte Contre la Corruption (CUAPLCC) a été adoptée à Maputo, au Mozambique, le 11 juillet 2003 et est entrée en vigueur en 2006. À ce jour, la Convention a été ratifiée par 44 États membres de l'Union Africaine. Depuis l'adoption de la Convention, les États africains ont fait des progrès considérables dans la lutte contre la corruption, notamment en adoptant des lois nationales et en créant des agences de lutte contre la corruption. En reconnaissance des vastes progrès réalisés et consciente de la nécessité de réfléchir continuellement aux approches à adopter pour mettre fin à la corruption, l'Union Africaine a déclaré le 11 juillet "Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption".

Cette année marquera la quatrième édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption sous le thème "**Combattre la Corruption grâce à des Systèmes Judiciaires Efficaces et Efficients**". Cette journée servira de base à toutes les parties prenantes de la lutte contre la corruption pour réfléchir et dialoguer sur le rôle des systèmes judiciaires nationaux dans la promotion du programme de lutte contre la corruption. Les réflexions faciliteront l'identification et la diffusion des défis, des bonnes pratiques qu'une efficacité du système judiciaire apporte dans la lutte contre la corruption. Un système judiciaire efficace est crucial dans la lutte contre la corruption, d'où la nécessité d'identifier les défis et les contraintes qui existent dans la chaîne de lutte contre la corruption tout en tirant les leçons des meilleures pratiques afin de recommander des moyens efficaces pour une collaboration plus étroite.

Les États Membres, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les médias et les citoyens de tout le continent et de la diaspora sont appelés à unir leurs forces pour commémorer cette journée. La journée sera célébrée sous les auspices de l'Architecture Africaine de Gouvernance (AGA) avec le soutien technique du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption.

2. Objectifs

L'objectif principal de la Journée Africaine de Lutte contre la Corruption est de mettre en évidence la lutte contre la corruption en commémorant l'adoption de la CUAPLC comme mécanisme fédérateur de lutte contre la corruption en Afrique.

3. Résultats attendus

La journée anti-corruption 2020 offrira une plate-forme permettant de mettre en valeur les actions engagées pour construire une position africaine commune pour le recouvrement des avoirs et pour promouvoir le dialogue et les réflexions sur le rôle des systèmes judiciaires nationaux dans la promotion du programme de lutte contre la corruption sur le continent Africain. Les réflexions faciliteront l'identification et la diffusion des défis, des bonnes pratiques qu'un système judiciaire efficace apporte dans la lutte contre la corruption.

4. Méthodologie

En raison des défis que pose la pandémie de COVID-19, tels que les restrictions sur les rassemblements physiques importants de personnes et les appels au confinement, la Journée de Lutte contre la Corruption 2020 sera célébrée virtuellement par une série de webinaires. Une série d'événements se dérouleront au cours de la première semaine de juillet, en prélude à la Journée de Lutte Contre la Corruption. Lors de son troisième Dialogue africain sur la lutte contre la corruption qui s'est tenu à Kigali au Rwanda, le Conseil et les représentants des autorités nationales de lutte contre la corruption, ont adopté à l'unanimité le thème "**Combattre la corruption grâce à des systèmes judiciaires efficaces et efficaces**" comme un domaine sur lequel il concentrera ses efforts en 2020, y compris la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption. Toutefois, en tant qu'organe de l'UA, le Conseil alignera également la commémoration de la journée sur le thème de l'Union Africaine 2020 ainsi que sur les défis actuels de la pandémie COVID-19 en se concentrant sur la demande de responsabilité et de transparence dans l'utilisation des ressources affectées à la gestion de la pandémie COVID-19.

À cet égard, une série de tables rondes sera organisée via Zoom sur les sujets suivants

Webinaire principal

- 1) *Combattre la corruption grâce à des systèmes judiciaires efficaces et efficaces.*

Autres webinaires de soutien

- 1) *Réformes Anticorruption : Une stratégie viable pour faire taire les armes en Afrique.*
- 2) *Transparence et Responsabilité dans la gestion des ressources pour faire face à la pandémie de COVID-19.*
- 3) *Renforcement du rôle de la jeunesse dans la lutte contre la corruption.*

5. Messages clés

- i. Un système judiciaire efficace et efficient est un catalyseur pour la réalisation de l'Agenda 2063.
- ii. Un système judiciaire responsable et transparent est un pilier essentiel de la bonne gouvernance.
- iii. Une collaboration étroite entre le système judiciaire et les acteurs de la lutte contre la corruption afin d'éradiquer la corruption dans ma communauté
- iv. Un système judiciaire efficace et efficient est essentiel dans la lutte contre la corruption.
- v. Les ressources adéquates du système judiciaire sont un catalyseur essentiel de la lutte contre la corruption

6. Comment participer ?

Vous pouvez participer à la célébration de la Journée Africaine Anti-Corruption en:-

- Participant aux webinaires les 10 et 11 juillet et
- Organisant des activités créatives dans votre communauté pour marquer le 11 juillet tout en tenant compte des restrictions COVID-19 ;
- Exhortant votre pays à ratifier et à mettre en œuvre la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption, et à faire rapport sur le respect de cette Convention ;
- Sensibilisant aux conséquences négatives de la corruption dans votre communauté ;
- Signaler les cas de corruption dans vos pays respectifs aux agences anti-corruption compétentes ;

- Promouvant les champions de la lutte contre la corruption et faire connaître les succès obtenus dans ce domaine ;
- Utilisant les outils de communication dans les publications et lors d'événements ;
- Envoyant un message à vos réseaux au sujet de la campagne ;
- Faire un tweet sur la journée en utilisant le hashtag #AfricaAgainstCorruption et le tag @AUABC_ ; et
- S'engageant à un mode de vie responsable et transparent.

Pour plus d'informations ou pour partager vos idées, veuillez contacter le Secrétariat du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption à l'adresse suivante : AUABCRegistry@africa-union.org AUABCRegistry@africa-union.org